**Description de poste : Conseiller en prévention des conflits et consolidation de la paix (CPPB)**

**Lieu :** Basé à domicile en Afrique ou au Moyen-Orient, de préférence dans un pays où DCA a un programme de pays

**Rapporte à :** Chef d’équipe / Conseiller principal en action antimines

**Aperçu** :

Au cours de la première année, le conseiller consacrera jusqu’à 60% (mais pas moins de 50%) de son temps à soutenir les programmes de pays au Mali, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine.

Le conseiller CPPB défend l’engagement de DCA à veiller à ce que sa participation dans des contextes touchés par des conflits respecte le principe du « ne pas nuire », amplifie l’impact positif sur le contexte du conflit et favorise la consolidation durable de la paix, dans la mesure du possible. Ce rôle est essentiel pour intégrer un large éventail d’approches sensibles aux conflits et au genre visant à renforcer les efforts de consolidation de la paix, en mettant l’accent sur la localisation, le Nexus Humanitaire-Développement-Consolidation de la paix, la réduction de la violence/l’action humanitaire contre les mines, et d’autres domaines thématiques clés. Conformément à nos engagements envers la Stratégie mondiale, le conseiller soutiendra l’engagement proactif des acteurs locaux, y compris les acteurs confessionnels, les femmes et les jeunes bâtisseurs de la paix, et les acteurs de la société civile dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

**Responsabilités clés :**

1. **Conception et soutien techniques de projets :**
	* Aider les bureaux nationaux à élaborer des notes conceptuelles et des propositions liées à la CPPB, en veillant à la qualité technique des projets et à leur alignement sur les stratégies et les meilleures pratiques des programmes de pays.
	* Soutenir la rédaction des Théories du Changement (ToCs) liées à la CPPB des cadres logiques, et fournir des contributions aux budgets de projets.
	* Fournir un soutien technique aux projets existants, à la mise en œuvre des projets et à l’intégration des thèmes transversaux.
	* Aider les bureaux nationaux à identifier et à mobiliser des experts techniques externes pour la mise en œuvre du programme et les consultations lorsque le besoin s’en fait sentir.
	* Soutenir les bureaux de pays dans le recrutement du personnel (cahiers des charges, tests, entretiens, nominations), lorsque l’expertise est requise.
	* Contribuer à rationaliser différentes approches favorisant une programmation intégrée, en fonction des besoins, par exemple : les normes et rôles genrés dans les conflits violents, la prévention des conflits liée à la gestion des ressources naturelles, les liens entre les conflits violents et les impacts du changement climatique, etc.
	* Contribuer aux efforts de suivi et d’évaluation spécifiques à la sensibilité aux conflits, et soutenir les programmes de pays dans le rapport annuel sur des indicateurs spécifiques de la sensibilité aux conflits et leurs résultats.
	* Interagir avec le soutien consultatif de DCA de la HRMA et PAL au besoin.
2. **Renforcement des capacités et ressources d’apprentissage :**
	* Offrir un renforcement des capacités sur place au personnel et aux partenaires du DCA par le biais de formation, de mentorat et de conseils sur les approches sensibles aux conflits et les meilleures pratiques en matière de consolidation de la paix.
	* Soutenir le déploiement d’outils de sensibilité aux conflits à l’échelle mondiale.
	* Contribuer à la conception d’outils sectoriels et de ressources d’apprentissage, y compris des modules de formation, en conformité avec les stratégies, guides et approches existants.
3. **Coordination du service d’assistance CPPB :**
	* Gérer le service d’assistance CPPB. En partenariat avec le Conseiller principal CPPB basé à Copenhague, veiller à la fourniture en temps opportun d’une assistance technique à distance et sur place, principalement aux bureaux et programmes de pays. La prestation technique peut inclure : le soutien à l’intégration sensible aux conflits et au genre dans les programmes existants ; garantir l’assurance qualité des résultats/livrables du projet d’un point de vue de la sensibilité aux conflits et au genre, le cas échéant ; contribuer au renforcement des compétences du personnel national de DCA et de ses partenaires sur l’approche, les outils pertinents d’intégration (y compris le développement de formations, l’examen de documents).
	* Garantir l’alignement avec les meilleures pratiques CPPB, les orientations en matière d’amélioration de la qualité et d’autres documents politiques et stratégies pertinents.
4. **Collaboration avec les acteurs locaux et confessionnels :**
	* En collaboration avec d’autres conseillers pertinents, diriger la documentation du rôle et des contributions des acteurs confessionnels dans la programmation liée à la CPPB.
	* Lorsque cela est pertinent, soutenir l’engagement avec les acteurs locaux et confessionnels dans des initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix.
	* En fonction des spécificités du contexte, soutenir la collaboration avec les acteurs pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes.
5. **Identification des sources de financement :**
	* Collaborer avec le personnel du programme et de la collecte de fonds pour identifier les opportunités de financement liées à la CPPB.
	* Fournir un soutien technique pour les communications avec les donateurs concernant les sources financement identifiées pour la CPPB.
6. **Contributions au développement du programme de pays :**
	* Participer au développement des programmes de pays, y compris les analyses de contexte, les notes conceptuelles et les documents complets des programmes de pays.
7. **Collaboration interne :**
	* Travailler en collaboration avec le Conseiller CPPB basé à Copenhague sur les politiques, les stratégies, la recherche et d’autres domaines clés, y compris les synergies transversales (genre, climat, espèces).
	* Fournir un soutien aux collègues CPPB de pays. Avec la contribution des collègues CPPB de pays et des responsables de programme, élaborer et partager des plans de travail annuels qui sont examinés et mis à jour trimestriellement.